



« NON » à l'ouverture du campus « Hectar »

Le 29 juin, SUD Rural Territoire se joindra aux camarades du SNETAP-FSU, de la CGT Agri, de FO Enseignement Agricole, du SEA-UNSA, la FCPE, de la Confédération Paysanne et d'ISF Agrista (Ingénieurs sans frontières) pour exprimer notre indignation et notre désaccord contre l'ouverture de l'école privée d'agriculture Hectar.

Hectar est un projet financé par le richissime Xavier Niel et mené par Audrey Bourolleau (ex-conseillère de M. Macron) qui vise à ouvrir le « plus grand campus agricole du monde » dès septembre 2021 : une offre de formation aux métiers de l'agriculture, gratuite et destinée aux adultes... de quoi mettre à mal une fois de plus l'avenir des CFPPA et des établissements publics de la région ! Ce projet a également reçu le soutien financier du conseil régional d'Île-de-France alors que les budgets dédiés à l'enseignement agricole s'amenuisent intolérablement et que des postes d'agents sont supprimés !

L'annonce de l'ouverture pour septembre prochain du Campus agricole "Hectar" est un signal négatif pour l'enseignement agricole public. Cette école misant sur la formation de pair à pair a l'ambition de former 2 000 agriculteurs à l'heure où le renouvellement des générations d'agriculteurs est un vrai défi.

L'agriculture et l'alimentation sont des Biens Communs. Les notions de souveraineté et de sécurité alimentaires sont à la base du fondement du concept de l'État. Plus que jamais, nous avons besoin de nous organiser collectivement à l'échelle nationale et internationale pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux liés à l'alimentation et à la production agricole. Plus que jamais nous avons besoin de citoyens et de producteurs ayant une conscience des enjeux globaux et d'une vision complexe des agro-écosystèmes. Une telle école privée et gratuite sera libre de promouvoir ses propres valeurs accompagnées de ses propres solutions technicistes. Quelles seront les garanties sur le fond de ces formations ?

Crédits d'impôts, subventions du conseil régional d'Île-de-France, nos gouvernants choisissent d'accorder des moyens à une école privée sans exercer de regards sur les programmes et méthodes employés. Alors que les moyens pour l'enseignement agricole public se réduisent comme peau de chagrin (-300 équivalents temps plein sur le quinquennat), la marchandisation de la formation professionnelle introduite par la loi Penicaud de 2018 favorise un enseignement privé.

Contre l'école Hectar, il nous faut collectivement refuser et dénoncer cette vision libérale de la formation professionnelle et d'une agriculture toujours plus techniciste sans réelle approche globale. Il est de notre devoir d'exiger la priorité à l'offre publique de formation corrélée à un plan ambitieux. Il permettra d'assurer le renouvellement de la moitié des agricultrices et agriculteurs qui partiront en retraite sous 8 à 10 ans. Il accompagnera la nécessaire transition agro-écologique et la ré-installation sur tout le territoire de fermes à taille humaine respectueuses des animaux, de la terre, des femmes et des hommes qui y travaillent.

**SUD Rural Territoires, en intersyndicale, appelle à un rassemblement
devant le site prévu pour cette école, à Lévis Saint Nom dans les Yvelines,
le mardi 29 juin à 11h pour un pique nique citoyen.**